

Amélioration des accès au Pont de Tancarville

Comité de suivi - 7 janvier 2014

Observations et questions posées suite à la présentation (PJ)

Organisme / Association	Prénom / Nom	Fonction	Présents	Diffusion
Sous-préfecture du Havre	Pierre ORY	Sous-préfet du Havre	X	X
Préfecture de l'Eure	Alain FAUDON	Secrétaire général	X	X
CCIH	Patrick Le Cerf	Directeur général	X	X
CCIH	Claire GRIVEL		X	X
Sous-préfecture du Havre	Marie Noëlle BRONNEC		X	X
Préfecture de l'Eure	Sylviane DUDOGNON		X	X
DDTM / STH	A. REVEL		X	X
DDTM / BPE	E. DARDEL		X	X
GPMR	David LEGROS		X	X
GPMR	Claire BERTOLONE		X	X
GPMR	Sandrine SAMSON		X	X
PNR BSN	Florent BIDAULT		X	X
GIP Seine Aval	Nicolas BACQ		X	X
Groupe ornithologique Normand	Luc CALAIS		X	X
Estuaire Sud	Claude BLOT		X	X
Maison de l'Estuaire	Martin BLANPAIN		X	X
Maison de l'Estuaire	Christelle DUTILLEUL		X	X
Ecologie pour le Havre	A. LEROY		X	X

Observation ou question	Réponse CCI ou suite à donner
<p><u>Mme Leroy – Ecologie pour Le Havre</u></p> <p>Questions concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fréquence des réunions du comité de suivi ; - La possibilité de diffusion de la présentation ; - La possibilité d'organiser une visite de terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> - La fréquence des réunions est prévue pour être semestrielle a priori, ou autant de fois que pertinent selon l'avancement du chantier ; - La présentation est diffusée avec la présente liste des observations et questions (PJ) ; - La CCI est d'accord pour organiser une visite de terrain et reviendra vers les associations pour en préciser les modalités.
<p><u>M. Blot – Estuaire Sud</u></p> <p>Remarque : rappel de l'opposition au projet. La démarche d'opposition par les moyens réglementaires va se poursuivre.</p> <p>Observations sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le fait que le projet n'aurait pas assez évité (doctrine ERC), le territoire « vierge » du Marais Vernier, (le déplacement de la barrière n'était-il pas évitable) ; - Les mesures compensatoires qui devraient être réalisées dans le cadre de la gestion des espaces naturels par le GPMR. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le site n'est pas un site vierge : la voirie et le pont de Tancarville sont des infrastructures existantes, drainant le passage de 24 000 véhicules/jours. De plus, la conception d'un projet compact permet d'éviter de nombreux impacts ; - Les mesures compensatoires réalisées dans le cadre du projet sont des mesures supplémentaires à la gestion des espaces naturels due par le GPMR. Le fait de les réaliser sur des parcelles GPMR et au sein du plan de gestion permet d'assurer une meilleure

<u>Observation ou question</u>	<u>Réponse CCI ou suite à donner</u>
	cohérence des mesures environnementales du secteur.
<p><u>M. Dardel – DDTM 76</u> Rappel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mesures de qualité des eaux prévues dans l'arrêté Loi sur l'eau à présenter au comité. 	<ul style="list-style-type: none"> - La présentation des mesures de qualité est effectivement prévue conformément à l'arrêté. (les données de qualité existantes seront transmises aux participants)
<p><u>M. Blot – Estuaire Sud</u> Questions concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le calendrier d'opération ; - La prise en compte de la montée des eaux du au changement climatique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les travaux préparatoires ont commencé, notamment déplacement d'espèces. Les travaux principaux débiteront mi-juin 2014. - Les risques de montée des eaux ont été pris en compte dans les constructions (hauteur minimale du premier plancher, prise en compte de la crue centennale) selon la réglementation en vigueur. Une montée des eaux supplémentaire (due à une crue supérieure à la centennale ou à la montée du niveau des eaux) ne peut être prise en compte dans la construction sans induire des impacts supplémentaires (remblai supplémentaire, ...); cependant, cette situation est prise en compte dans les principes de gestion des situations exceptionnelles (coupure de l'axe de circulation par les inondations et possibilités d'évacuation des personnes). <p>GIP: étude indépendante du projet sur les inondations en cours qui pourra être mise à disposition.</p>
<p><u>Mme Leroy - Ecologie pour Le Havre</u> Questions sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La garantie de succès des déplacements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le succès des déplacements ne peut être garanti. Il est rappelé que les déplacements n'ont pas été demandés par l'expert CNPN flore mais souhaités par la CCIH afin d'expérimenter ceux-ci. Des études de suivi des sites de transplantation sont prévues pour déterminer l'efficacité de ces déplacements expérimentaux et alimenter les connaissances par un retour d'expérience.
<p>Question sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'existence d'un site internet relatif au projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des réflexions sont en cours à la CCI pour mettre en place un site Internet notamment pour informer les usagers du pont de la gêne occasionnée par les travaux.

Prochaines échéances

La CCI transmettra les données existantes sur la qualité des eaux.

La CCI fait le nécessaire pour qu'une visite de terrain puisse avoir lieu.